

FRANCE
SAUVETAGE
Sportif

MERIGNAC
UCPA AQUA STADIUM

27
29 MARS



SAUVETAGE SPORTIF

CHAMPIONNAT DE FRANCE

EAU PLATE

N1

www.ffss.fr



SOMMAIRE

4 **Édito**

6 **club**

8 **Contexte
Géographique**

10 **Les Lieux**

12 **Programme**

14 **Rappels Mémento**

16 **Hébergement &
Restauration**





**christian
POUTRIQUET**
Président de la FFSS

ÉDITO

Les Championnats de France N1 de Sauvetage Sportif se dérouleront du 27 au 29 mars 2026 à la piscine Aqua stadium de Mérignac (Gironde).

Cette compétition nationale de référence réunira près de 350 compétiteurs qualifiés, issus des catégories Cadets, Juniors et Séniors, représentant l'élite du sauvetage sportif français. Au-delà du titre national, ces Championnats de France N1 constituent une étape sportive majeure puisqu'ils marqueront la première échéance de sélection pour les équipes de France, en vue des Championnats du Monde organisés en Afrique du Sud en décembre 2026.

La Fédération tient à remercier très sincèrement l'ensemble des partenaires institutionnels et privés qui rendent possible l'organisation de cet événement d'envergure, et en particulier la Commune de Mérignac, Bordeaux Métropole ainsi que l'UCPA, pour leur soutien et la qualité des installations mises à disposition.

L'organisation de ces championnats est confiée au Comité Départemental FFSS de la Gironde (CD 33), avec l'appui des associations FFSS locales, sous la présidence de Monsieur Alain Fourcade. Leur engagement, leur expertise et leur sens de l'accueil sont les garants d'une organisation rigoureuse et à la hauteur des exigences du plus haut niveau national.

La Fédération adresse également ses plus vifs remerciements aux 50 bénévoles issus des clubs FFSS, aux plongeurs mobilisés, ainsi qu'aux 45 officiels, dont la compétence, la disponibilité et l'implication permettront à l'ensemble des athlètes d'évoluer dans des conditions optimales de sécurité et d'équité sportive.

Je souhaite à toutes et à tous d'excellents Championnats de France N1, placés sous le signe de la performance, du respect et des valeurs du sauvetage sportif

Sportivement,

ÉDITO

Nous sommes ravis de vous accueillir pour les Championnats de France de sauvetage sportif N1 et MILITAIRE qui se dérouleront au Stade nautique UCPA AQUA STADIUM, à MERIGNAC.

Cet événement est une première pour notre département et une occasion unique de démontrer nos compétences et notre esprit sportif.

Nous sommes convaincus que ces journées seront remplies d'émotion, de suspense et de performances exceptionnelles. Nous vous encourageons à donner le meilleur de vous-mêmes et à profiter de cette expérience inoubliable.

Nous tenons à remercier nos bénévoles des clubs locaux, les officiels, nos plongeurs, nos secouristes et nos équipes d'organisation pour leur travail acharné et leur dévouement. Sans eux, cet événement ne serait pas possible.

Bonne chance à tous les participants ! Nous sommes impatients de voir vos performances et de partager ces moments avec vous.

Bienvenue aux Championnats de France de sauvetage sportif en Gironde.

Sportivement,

Alain
FOURCADE
Président du CD33

01.

CLUB



Le Comité Départemental 33 de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (CD33 FFSS) est l'instance officielle de la **FFSS en Gironde**.

Il coordonne et développe, à l'échelle départementale, les actions de **sauvetage sportif**, de **formation aux premiers secours** et de **secourisme opérationnel**, en lien avec les clubs affiliés et les autorités locales.

Acteur reconnu de la **sécurité civile**, il participe à la mise en place de **dispositifs prévisionnels de secours**, à la formation des citoyens et des sauveteurs (PSC, PSE, BNSSA...), ainsi qu'à la promotion du sauvetage sportif, discipline fédérale qui constitue avec l'engagement opérationnel le double ADN de la FFSS.

Par son action territoriale, le CD33 contribue activement au maillage départemental et au rayonnement des valeurs de prévention, d'engagement et de solidarité portées par la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme.





02.

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Merignac

Située dans le département de la Gironde (33), au cœur de la région Nouvelle-Aquitaine, la commune de Mérignac fait partie intégrante de la métropole bordelaise. À proximité immédiate de Bordeaux, elle bénéficie d'une situation géographique stratégique, facilitant l'accès depuis l'ensemble du territoire national.

Le département de la Gironde, reconnu pour son dynamisme économique, culturel et sportif, offre un environnement favorable à l'accueil d'événements d'envergure nationale. Son réseau de transports développé (axes autoroutiers, gare TGV de Bordeaux, aéroport international) constitue un atout majeur pour l'organisation des Championnats de France de Sauvetage Sportif National 1.





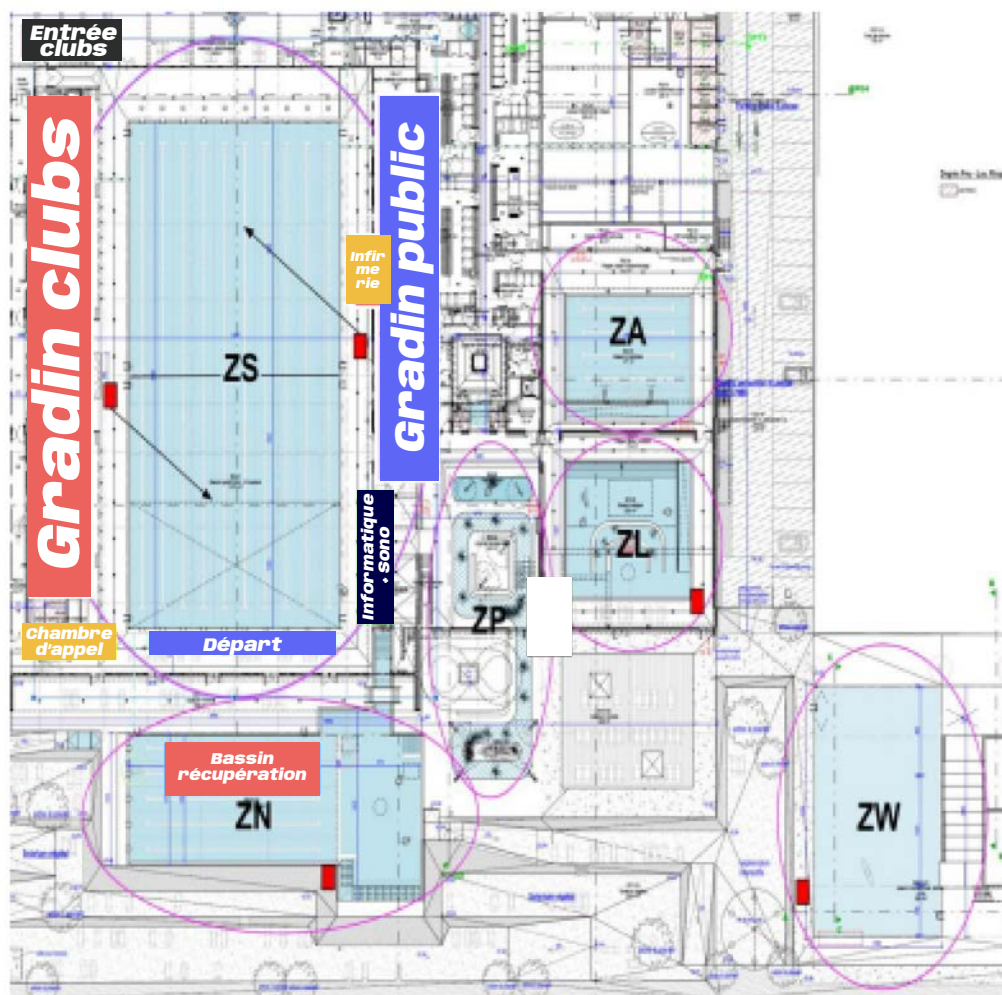
03.

LES LIEUX

La piscine

Les Championnats de France de Sauvetage Sportif National 1 se dérouleront à l'UCPA Aqua Stadium Mérignac, un équipement aquatique de nouvelle génération ouvert en 2023, reconnu pour la qualité de ses installations et son adéquation à l'accueil de compétitions sportives de haut niveau.

Le complexe est doté de bassins sportifs, conçus pour la pratique de la natation et des disciplines aquatiques en compétition. Les caractéristiques techniques des bassins permettent d'offrir des conditions optimales de performance et de sécurité pour l'ensemble des épreuves de sauvetage sportif prévues au programme.





04.

PROGRAMME

Réunion technique

Jeudi 26 mars, 19h30.

Réunion technique en visioconférence. Le lien sera envoyé sur le groupe WhatsApp.*

*(voir 4e de couverture)

Jour 1 : Vendredi

Matin

200m Obstacles
Relais Corde
100m Bouée Tube

Après-midi

Finale

200m Obstacles
Relais Obstacles
100m Bouée Tube

Jour 2 : Samedi**Matin**

*100m Man. Palmes
100m Combiné
Relais Mannequin*

Après-midi

*100m Man. Palmes
100m Combiné
Relais Bouée Tube
SERC*

Finale**Jour 3 : Dimanche****Matin**

*200m Super Sauveteur
50m Mannequin
Relais Sauveteur*

Après-midi

*200m Super Sauveteur
50m Mannequin
Relais Mixte*

Finale

05. RAPPELS MÉMENTO

Ces championnats regroupent l'ensemble des épreuves individuelles et des épreuves

- **Epreuves individuelles** : 50m mannequin, 100m combiné ; 100m mannequin palmes, 100m bouée tube, 200m super sauveteur (SLS) & 200m obstacles.
- **Epreuves de relais** : 4X50m relais sauvetage, 4X50m bouée tube, 4X25m mannequin, 4X50m obstacles, lancer de corde, relais mixte et SERC.

Sélections Individuelles :

Seront sélectionnés pour une épreuve les sauveteurs se trouvant dans le **ranking jusqu'à la 24ème place** (incluse) de cette dernière (hormis les sportifs listés qualifiés d'office). Les qualifications devront être réalisées entre le **1er octobre 2025 et le 15 mars 2026**.

Les temps devront, obligatoirement, être réalisés sur des compétitions inscrites au calendrier National de la F.F.S.S.

Les sportifs listés sont qualifiés automatiquement sur ces Championnats.

Si un club présente un (ou plusieurs) sauveteur étranger, ce sauveteur aura les mêmes obligations de qualification que les Français, mais ne pourra prétendre à aucun titre de Champion de France. L'accès aux finales de ces participants sera limité au nombre de un en finale A et un en finale B. Si il n'y a pas de finale B, l'athlète étranger bloque les points dans le classement.

Seule une sélection nationale étrangère pourra participer à ces Championnats sur invitation de la FFSS.

La Direction Technique Nationale se réserve le droit d'adresser des invitations aux sportifs non présents dans le ranking mais pouvant prétendre et justifier à des performances de niveau national.

Sur classement :

Les Minimes ne peuvent pas être surclassés.

Les Cadets ne peuvent pas être surclassés en Juniors.

Les Cadets et Juniors, peuvent donc prendre part aux épreuves Séniors et ne pourront pas, à ce moment-là, concourir dans aucune épreuve de leur catégorie. Ils seront dans l'obligation de réaliser les critères de qualification seniors. **Pour ces engagements, il faut contacter IMPÉRATIVEMENT la commission sportive !**

Officiels :

	OFFICIEL C	OFFICIEL B	OFFICIEL A
de 3 à 8	1	0	0
de 9 à 15	0	1	0
de 16 à 20	1	0	1
de 21 à 25	0	1	1
26 et +	1	1	1

Relais :

Possibilité d'engager **deux équipes** de relais par sexe, par catégorie (Youth et Open) par club dans chaque épreuve. Possibilité d'inscrire une équipe par club en Youth et Open au SERC.

Pour prendre part aux relais, chaque compétiteur devra obligatoirement avoir réalisé **au moins un ranking** dans une épreuve N1 ou N2.

50 % Minimum du relais doit être composé de **SPORTIFS qualifiés sur une épreuve en N1.**

Un seul étranger par club et par course pourra participer au relais.

Un relais composé d'un étranger pourra être Champion de France. En aucun cas, ce relais ne pourra établir un record de France.

Dans ces Championnats, il n'y aura pas de limite d'inscription du nombre d'étrangers.

Récompenses

Individuelles : médailles aux trois premiers hommes et dames pour les catégories cadets juniors et seniors, dans chaque épreuve.

Si un étranger accède au podium, il y aura 2 médailles de la même couleur.

Relais : coupes aux trois premiers relais hommes et dames de chaque épreuve.

Clubs : coupes aux trois meilleurs clubs.

Classement interclubs

Le classement général sera effectué par l'addition des points des 3 meilleurs compétiteurs de chaque club, dans chacune des épreuves de chaque catégorie. Les points seront distribués de la façon suivante : (20, 18, 16, 14, 13, 12, 11, 10, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1).

Les points des relais ne seront pas doublés.

Si une invitation est donnée à une nation, un club étranger ou un sportif, les points attribués à l'issue des résultats seront bloqués (donc non re-distribués) et ne compteront pas pour le classement des interclubs.

Frais d'engagement

Les droits d'inscription sont de **5 euros** par épreuve individuelle.

Le calcul des frais d'engagements sera effectué au moment de la saisie informatique des engagements et devront être acquittés sur l'espace réservé pour être pris en compte avant la clôture des inscriptions.

Les forfaits réalisés après l'édition de la startlist ne seront pas remboursés.

Le comité de course

Il aura lieu le jeudi 26/03 à 19h30, il sera le lieu de la mise en place du jury de la compétition avec les officiels présents. Réunion technique en visioconférence. Le lien sera envoyé sur le groupe WhatsApp.*

**(voir 4e de couverture)*

Le règlement en vigueur est celui de la Commission Sportive.

06.

HÉBERGEMENTS & RESTAURATION

Hébergements

Les hébergements et la restauration sont organisés en partenariat avec SPartner Event & Consulting. Vous pouvez consulter la liste des hébergements disponibles ainsi que le menu complet des repas proposés pour la compétition. Pour toute réservation, merci d'utiliser la plateforme dédiée afin de bénéficier des tarifs préférentiels :

www.ffss-cf-ag.event-accommodation.com

Pour toute demande d'information, merci de contacter :
teamservices@spartner-ec.com

Restauration

www.ffss-cf-ag.event-accommodation.com

Tarifs

Box à l'unité : 12,50 euros

Box à emporter à l'unité : 9,50 euros

Pack 3 jours : 47 euros

option 1

Vendredi

Crudités

Blanc de poulet grillé
au épices cajun,
purée de patate
douce et crumble de
tomates

Fromage Blanc au
miel et granola,
Fruits

Samedi

Crudités

Filet de Merlu,
crèmeux d'épinard
et riz complet

Riz au lait vanillé et
éclats de noisettes,
Fruits

Dimanche

Crudités

Suprême de poulet
rôti aux herbes, riz
pilaf parfumée aux
brocolis et au citron

Compote de
pommes-banane et
granola, Fruits

option 2

Crudités

Avocado toast,
guacamole, tartare
de tomates, oeuf et
jeunes pousses

Fromage Blanc au
miel et granola,
Fruits

Crudités

Oeufs brouillés,
pommes grenailles
rôties au miel,
épinard et brocolis
vapeur

Riz au lait vanillé et
éclats de noisettes,
Fruits

Crudités

Pate au pesto et
tomates séchées

Compote de
pommes-banane et
granola, Fruits

Dimanche

Box à emporter

Boisson - Salade César & Dessert



**FRANCE
SAUVETAGE**
Sportif

Partenaires Institutionnels



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DU **SPORT**

Partenaires Officiels



**mellow
sea**

speedo



EKINSport

Partenaires locaux



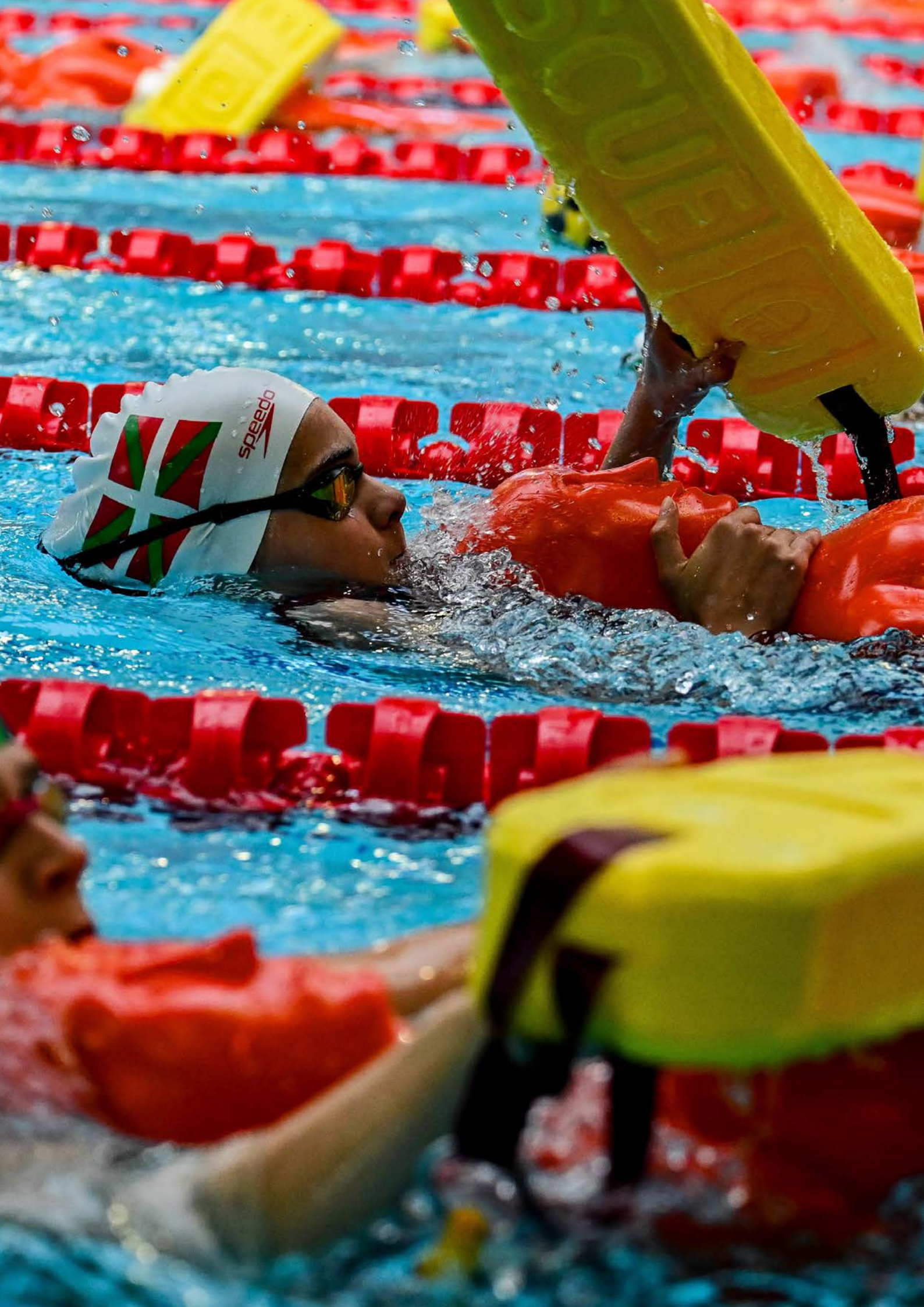
Mérignac



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**





Benoit Sudret

benoit.sudret@ffss.fr

***Groupe discussion de la
compétition :***



Groupe WhatsApp
Championnat de France
N1 2026